



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 février 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 27 février 2012

SEANCE DU 20 FEVRIER 2012

Délibération n° D20110704

ADHESION ET VERSEMENT DE COTISATION A LA LIGUE DE
L'ENSEIGNEMENT DES DEUX-SEVRES

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 24 février 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : - M. Jean-Louis SIMON

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nicole GRAVAT donne pouvoir à Virginie LEONARD
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Patrick DELAUNAY donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

Excusés :

Conseillers :

- Mme Elsie COLAS

RELATIONS EXTERIEURES

**ADHESION ET VERSEMENT DE COTISATION A LA LIGUE DE
L'ENSEIGNEMENT DES DEUX-SEVRES**

Madame Anne LABBE Adjointe au Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,
Par délibération en date du 20 juin 2011, une convention a été signée entre la Ville de Niort et la Fédération Départementale de la Ligue de l'Enseignement pour la mise en place du dispositif Service Civique en s'appuyant sur le concours de la Ligue de l'Enseignement des Deux-Sèvres pour la formation des tuteurs, la formation et le suivi des jeunes.

Le Service Civique est un dispositif qui s'inscrit dans le Code du Service National et de la cohésion sociale.

Il permet aux jeunes âgés de 16 à 25 ans de s'engager par un contrat sur une période de 6 mois à 12 mois, pour une mission au service de la collectivité dans différents domaines : Culture et Loisirs Environnement, Solidarité, Sport.

Afin de mettre en oeuvre ces missions, il est nécessaire que la Ville adhère à la Ligue de l'Enseignement des Deux-Sèvres.

La contribution au financement du dispositif via une adhésion annuelle s'élève à 138,72 €
Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les statuts de la Ligue de l'Enseignement des Deux-Sèvres ;
- approuver la demande d'adhésion de la Ville de Niort à la Ligue de l'Enseignement des Deux-Sèvres à compter de l'année 2012 ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à acquitter l'adhésion à la Ligue de l'Enseignement des Deux-Sèvres, soit la somme de 138,72 € pour l'année 2012 ;
- désigner deux élus (un titulaire et un suppléant) pour représenter la Ville de Niort au sein de cette association ;

Il a été procédé à cette désignation par vote à main levée après que le Conseil municipal en ait décidé ainsi à l'unanimité et ainsi que le permet l'article L 2121-21 du CGCT ;

- ont été désignés : Madame Anne LABBE (titulaire) et Monsieur Patrick DELAUNAY (suppléant).
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer tous les documents relatifs à cette adhésion et à verser chaque année à compter de 2012 le montant de l'adhésion annuelle.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Anne LABBE